

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

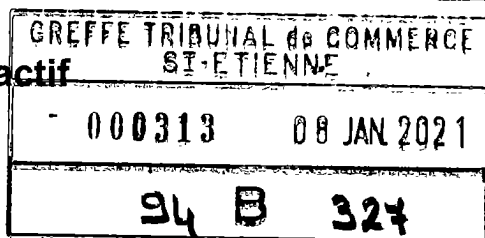
Numéro de gestion : 1994 B 00327

Numéro SIREN : 395 133 978

Nom ou dénomination : A T 2 T - ACIER TRANSFORME TARGE TOURNIER

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000313

Bilan actif



P. Del

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	47 259		47 259	47 259
Autres immobilisations incorporelles	255 821	255 821		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	91 469		91 469	91 469
Constructions	694 052	683 841	10 210	14 569
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 861 228	1 858 162	3 066	26 571
Autres immobilisations corporelles	265 407	241 046	24 360	38 185
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	255 000		255 000	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 187		3 187	3 187
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 587		1 587	1 587
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 475 010	3 038 871	436 139	222 828
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	3 848 720	44 829	3 803 891	5 652 065
En-cours de production (biens et services)	30 976		30 976	43 912
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 249 330	489 288	7 760 042	7 925 936
Autres créances	900 278	115	900 162	823 545
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	169 269		169 269	283 126
Charges constatées d'avance (3)	6 026		6 026	5 238
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 204 599	534 232	12 670 367	14 733 822
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	16 679 609	3 573 104	13 106 506	14 956 651

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 109 760	1 109 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	4 654 064	4 654 064
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 000	51 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 032 384	-3 115 592
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	426 983	83 207
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	786 407	785 741
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 995 830	3 568 180
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	41 262	19 264
Provisions pour charges	116 619	80 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	157 881	99 264
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 195 533	2 415 195
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 893 492	8 094 552
Dettes fiscales et sociales	752 979	644 473
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	110 791	134 986
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	8 952 795	11 289 207
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	13 106 506	14 956 651

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

8 952 795

11 289 207

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	36 493 930	53 118	36 547 048	37 421 174
Production vendue (services)	31 282		31 282	29 949
Chiffre d'affaires net			36 578 330	37 451 122
Production stockée			-12 937	-811
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			192 089	128 639
Autres produits			38	16
Total produits d'exploitation (I)			36 757 520	37 578 966
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			29 031 394	33 636 341
Variations de stock			1 870 479	-1 519 646
Autres achats et charges externes (a)			3 160 136	2 872 491
Impôts, taxes et versements assimilés			212 032	207 686
Salaires et traitements			1 277 344	1 222 169
Charges sociales			493 063	512 631
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations dotations aux amortissements			41 689	64 614
- Sur immobilisations dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant dotations aux dépréciations			109 733	168 384
- Pour risques et charges dotations aux provisions			75 232	29 722
Autres charges			12 713	37 819
Total charges d'exploitation (II)			36 283 815	37 232 209
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			473 705	346 757
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			46 055	42 480
Différences négatives de change				31
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			46 055	42 511
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			-46 055	-42 511
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			427 650	304 245

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		54 709
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		587
Total produits exceptionnels (VII)		55 296
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		38 512
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	666	283 802
Total charges exceptionnelles (VIII)	666	322 314
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-666	-267 018
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-45 980
Total des produits (I+III+V+VII)	36 757 520	37 634 262
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 330 537	37 551 054
BENEFICE OU PERTE	426 983	83 207
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	40 150	36 534

Règles et méthodes comptables

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Désignation de la société A T 2 T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 13 106 506 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 426 983 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/09/2020 par le président de la SAS

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenu dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous-tendu par un soutien du Groupe Klöckner.

En effet le 20 Janvier 2020, la société Klockner & CO, maison mere ultime de Kloeckner Metals France Holding SAS a confirmé par courrier son intention de soutenir financièrement si nécessaire Kloeckner Metals France Holding et ses filiales directes et indirectes (dont AT2T SAS) de façon à ce qu'elles puissent assurer le règlement de leurs passifs exigibles pendant une durée d'un an à compter de la date de cette lettre et ensuite dans un avenir prévisible.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Conformément à la RECO n° 2013-02 relative au traitement dans les comptes individuels des provisions pour l'indemnité de départ à la retraite, la société a choisi de reconnaître en résultat les écarts actuariels et d'appliquer la méthode dite "2" de la recommandation. Le choix de cette méthode permet de conserver une compatibilité des comptes par rapport à l'exercice précédent pour lequel la même méthode d'évaluation avait été retenue.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Le Coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déductions des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 2 à 20 ans
- * Installations techniques : 2 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La société comptabilise une provision pour dépréciation des marchandises dès lors que la valeur de réalisation nette est inférieure à la valeur brute des stocks. Ainsi deux types de provisions sont calculés :

- Une provision pour obsolescence : la dépréciation des produits obsolètes ou endommagés identifiés dans les entrepôts est déterminée par référence à prix probable de réalisation.

- Une provision pour marge négative : la dépréciation est calculée à partir des prix de vente futurs estimés sur la base des informations existantes à la date de clôture

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

-Pensions et retraites :

Les engagements en matière de départ en retraite (indemnités de fin de carrière et retraite complémentaire) sont comptabilisés sous forme de provision. Ils sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations sont traités comme des gains et pertes actuariels, ils sont enregistrés en résultat de l'exercice de leur constatation.

Cette méthode est maintenue pour l'exercice 2020, conformément à la méthode dite "2" de la RECO n° 2013-02 de l'ANC relative à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Les principales hypothèses actuarielles propres aux engagements de retraite :

Taux d'inflation : 1.75%

Taux d'actualisation : 0.80%

Progression future des salaires : 1.75%

Table de Mortalité : INSEE 2012-14

Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres / 64 ans pour les cadres

Conditions de départ : Départ volontaire

Taux de charges sociales : 40.79%

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

NEANT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	47 259			47 259
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	303 080			303 080
- Terrains	91 469			91 469
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	290 062			290 062
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 861 228			1 861 228
- Installations générales, agencements aménagements divers	150 363			150 363
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 244			87 244
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		255 000		255 000
Immobilisations corporelles	2 912 156	255 000		3 167 156
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 187			3 187
- Prêts et autres immobilisations financières	1 587			1 587
Immobilisations financières	4 774			4 774
ACTIF IMMOBILISE	3 220 010	255 000		3 475 010

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	255 821			255 821
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	275 493	4 359		279 852
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 834 657	23 505		1 858 162
- Installations générales, agencements aménagements divers	112 177	13 825		126 002
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 244			87 244
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 741 361	41 689		2 783 050
ACTIF IMMOBILISE	2 997 182	41 689		3 038 871

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 157 220 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 587		1 587
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 249 330	8 249 330	
Autres	900 278	900 278	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 026	6 026	
Total	9 157 220	9 155 633	1 587

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	254 641
Etat - produits à recevoir	39 467
Total	294 108

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 44 829 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont

	Montant
Marge négative	
Obsolescence	44 828

TOTAL	44 828
--------------	---------------

Les créances dépréciées à hauteur de 428 K€ se rapportent à des clients pour lesquels une procédure est engagée ou qui présentent une forte antériorité.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 109 760,00 euros décomposé en 65 280 titres d'une valeur nominale de 17,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-3 115 592
Résultat de l'exercice précédent	83 207
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-3 032 384
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-3 032 384
Total des affectations	-3 032 384

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	1 109 760				1 109 760
Primes d'émission	4 654 064				4 654 064
Réserve légale	51 000				51 000
Report à Nouveau	-3 115 592	83 207			-3 032 384
Résultat de l'exercice	83 207	-83 207	426 983		426 983
Provisions réglementées	785 741		666		786 407
Total Capitaux Propres	3 568 180		427 649		3 995 830

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	785 741	666		786 407
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	785 741	666		786 407

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	666

Echéances de la provision PHP

2020	28 199 €
2021	11 522 €
2022	5 463 €
2023	456 754 €
2024	283 803 €
2025	666 €

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	19 264	38 613	16 615		41 262
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	80 000	36 619			116 619
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	99 264	75 232	16 615		157 881

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	36 619	16 615
Financières		
Exceptionnelles		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 952 795 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 195 533	4 195 533		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 893 492	3 893 492		
Dettes fiscales et sociales	752 979	752 979		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	110 791	110 791		
Produits constatés d'avance				
Total	8 952 795	8 952 795		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 4 195 533

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	249 917
Associés intérêts courus à payer	7 723
Dettes provis. pr congés à payer	94 018
Personnel - autres charges à payer	13 589
Charges sociales s/congés à payer	39 488
Charges sociales - charges à payer	23 149
Prov charges sociales/prime à payer	39 391
Etat - autres charges à payer	38 008
Clients - RRR à accorder	23 040
Total	528 323

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

31/12/2019

France	36 525 212
Export	53 118

TOTAL	36 578 330
--------------	-------------------

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes 29 550 euros

Honoraires des autres services 1 500 euros

Eléments imputables à un autre exercice

Résultat financier

31/12/2019

31/12/2018

Produits financiers de participation
 Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé
 Autres intérêts et produits assimilés
 Reprises sur provisions et transferts de charge
 Différences positives de change
 Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement

Total des produits financiers

Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	46 055	42 480
Différences négatives de change		31
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Total des charges financières	46 055	42 511
--------------------------------------	---------------	---------------

Résultat financier	-46 055	-42 511
---------------------------	----------------	----------------

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Provisions réglementées sur stocks	666	
TOTAL	666	

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 28%, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 200 504 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant

Accroissements de la dette future d'impôt

Lies aux amortissements dérogatoires	
Lies aux provisions pour hausse des prix	786 407
Lies aux plus-values à réintégrer	

Lies à d'autres éléments

A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	786 407
--	----------------

Allègements de la dette future d'impôt

Lies aux provisions pour congés payés	
Lies aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	70 320

Lies à d'autres éléments

B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	70 320
---	---------------

C. Déficits reportables

D. Moins-values à long terme

Montant de la dette future d'impôt	200 504
---	----------------

$(A - B - C - D) \times 28 \%$

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 31/12/2006, la société A T 2 T est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Kloeckner Metals France Holding SAS

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI. Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe Kloeckner Metals France Holding SAS sont réglées par une convention signée le 1 Janvier 2006, qui a été renouvelée par tacite reconduction.

Le principe général retenu dans cette convention peut être résumé comme suit

Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé

Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel 32,08 personnes

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	3	
Ouvriers	20	
Total	33	

Evènements postérieurs à la clôture

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de COVID-19 début 2020 ont affecté l'environnement économique mondial. Le 16 mars 2020, le gouvernement français a ainsi édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours.

Les états financiers de la Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la Société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. Il est en effet trop tôt pour déterminer l'ensemble des impacts de l'épidémie de Covid-19 sur les résultats de la Société.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Conformément à l'article R-123-198-1 du Code de Commerce, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : KLOCKNER & CO SE

Forme : SE

SIREN :

Au capital de : 249 375 000 euros

Adresse du siège social

AM SILBERPALAIS 1 47057 DUISBURG
ALLEMAGNE

<http://www.kloeckner.com/en/investors.html>

AT2T – ACIER TRANSFORME TARGE TOURNIER

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.109.760 €

Siège Social : Les Rouardes

LA GRAND CROIX

395 133 978 RCS SAINT-ETIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

PROCES VERBAL DES DECISIONS

Le 30 septembre 2020 à 17h, la société KLOECKNER METALS FRANCE SAS, Société par Actions Simplifiées au capital social de 25.441.516,80 € dont le siège social est situé 173-179 Boulevard Félix Faure – 93300 AUBERVILLIERS, identifiée sous le numéro 352 645 501 RCS BOBIGNY, représentée par Monsieur François CALAIS, Responsable Juridique, dûment habilité aux présentes en vertu d'une délégation de pouvoirs, en date du 24 septembre 2020, de Monsieur Bernhard WEISS, Représentant légal du Président,

agissant en qualité d'associé unique et de Président de la SAS AT2T, reconnaît que :

- 1) Monsieur Bernhard WEISS, en sa qualité de Représentant de la personne morale Présidente, a établi les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et son rapport de gestion sur l'exercice 2019 ;
- 2) Le Commissaire aux Comptes, KPMG SA, a établi son rapport sur les comptes annuels ;
- 3) Ces comptes et ces rapports ont été régulièrement communiqués ainsi que le texte du projet des présentes décisions ;
- 4) L'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social ;
- 5) Lui ont été également communiqués les documents suivants :
 - un exemplaire des statuts de la Société et du projet de nouveaux statuts,
 - la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,

puis statue, ès qualités, sur les décisions suivantes :

FC

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, Kloeckner Metals France SAS, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et du rapport de gestion du Président sur l'exercice 2019, approuve, tels qu'ils ont été présentés, ces comptes se soldant par un bénéfice de 426 983,33€.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Président.

L'associé unique donne en conséquence à Monsieur Bernhard WEISS, ès qualités, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 s'élevant à un bénéfice de 426 983,33€ comme suit :

affectation aux autres postes de réserves :	0 €
affectation à la réserve légale :	0 €
versement de dividendes :	0 €
affectation au report à nouveau :	426 983,33 €

Après cette affectation, le report à nouveau s'élèvera à -2 605 400,94 €.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nb. d'actions	Dividende (€)	Total (€)
2018	65 280	0	0
2017	65 280	0	0
2016	65 280	0	0

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que le montant des charges non déductibles des résultats imposables s'élève pour 2019 à 6 049 €, et l'impôt correspondant à 1 693,72 €.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'est intervenue, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

QUATRIEME DECISION - CONSTITUTION DE CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES

L'associé unique confirme que le Président ne pourra, sans y être autorisé par une décision de l'associé unique, en application des statuts, délivrer des cautions, avals et garanties au nom de la Société au-delà de 458 000 €, cette limitation n'étant pas applicable à l'égard des administrations fiscales et douanières.

Cette autorisation est délivrée en tant que de besoin jusqu'à la décision de l'associé unique statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice 2020.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

CINQUIEME DECISION – POUVOIRS EN VUE D'EFFECTUER LES FORMALITES LEGALES ET REGLEMENTAIRES DE PUBLICITE

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires de publicité.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

AT2T S.A.S.

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

CERTIFIE CONFORME



KPMG Audit

Exercice clos le 31 décembre 2019
AT2T S.A.S.
Les Rouardes - 42320 La Grand-Croix
Ce rapport contient 24 pages
Référence : AS-203-33

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

AT2T S.A.S.

Siège social : Les Rouardes - 42320 La Grand-Croix
Capital social : € 1 109 760

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Associé unique de la société AT2T S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AT2T S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président le 17 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de

notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 17 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, qui vous sont adressés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils vous feront l'objet d'une communication lorsque vous serez appelé à statuer sur les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 septembre 2020

CERTIFIÉ CONFORME



KPMG Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Signature numérique
de Alexandra
Saastamoinen
Date : 2020.09.24
11:29:51 +02'00'

Alexandra Saastamoinen
Associée

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	47 259		47 259	47 259
Autres immobilisations incorporelles	255 821	255 821		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	91 469		91 469	91 469
Constructions	694 052	683 841	10 210	14 569
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 861 228	1 858 162	3 066	26 571
Autres immobilisations corporelles	265 407	241 046	24 360	38 185
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	255 000		255 000	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 187		3 187	3 187
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 587		1 587	1 587
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 475 010	3 038 871	436 139	222 828
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	3 848 720	44 829	3 803 891	5 652 065
En-cours de production (biens et services)	30 976		30 976	43 912
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 249 330	489 288	7 760 042	7 925 936
Autres créances	900 278	115	900 162	823 545
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	169 269		169 269	283 126
Charges constatées d'avance (3)	6 026		6 026	5 238
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 204 599	534 232	12 670 367	14 733 822
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	16 679 609	3 573 104	13 106 506	14 956 651

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 109 760	1 109 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 654 064	4 654 064
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 000	51 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 032 384	-3 115 592
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	426 983	83 207
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	786 407	785 741
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 995 830	3 568 180
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	41 262	19 264
Provisions pour charges	116 619	80 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	157 881	99 264
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 195 533	2 415 195
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 893 492	8 094 552
Dettes fiscales et sociales	752 979	644 473
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	110 791	134 986
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	8 952 795	11 289 207
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	13 106 506	14 956 651

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

8 952 795

11 289 207

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	36 493 930	53 118	36 547 048	37 421 174
Production vendue (services)	31 282		31 282	29 949
Chiffre d'affaires net			36 578 330	37 451 122
Production stockée			-12 937	-811
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			192 089	128 639
Autres produits			38	16
Total produits d'exploitation (I)			36 757 520	37 578 966
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			29 031 394	33 636 341
Variations de stock			1 870 479	-1 519 646
Autres achats et charges externes (a)			3 160 136	2 872 491
Impôts, taxes et versements assimilés			212 032	207 686
Salaires et traitements			1 277 344	1 222 169
Charges sociales			493 063	512 631
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 689	64 614
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			109 733	168 384
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			75 232	29 722
Autres charges			12 713	37 819
Total charges d'exploitation (II)			36 283 815	37 232 209
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			473 705	346 757
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			46 055	42 480
Différences négatives de change				31
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			46 055	42 511
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			-46 055	-42 511
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			427 650	304 245

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		54 709
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		587
Total produits exceptionnels (VII)		55 296
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		38 512
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	666	283 802
Total charges exceptionnelles (VIII)	666	322 314
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-666	-267 018
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-45 980
Total des produits (I+III+V+VII)	36 757 520	37 634 262
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 330 537	37 551 054
BENEFICE OU PERTE	426 983	83 207
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	40 150	36 534

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : A T 2 T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 13 106 506 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 426 983 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/09/2020 par le président de la SAS.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenu dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous-tendu par un soutien du Groupe Klöckner.

En effet le 20 Janvier 2020, la société Klöckner & CO, maison mère ultime de Kloeckner Metals France Holding SAS a confirmé par courrier son intention de soutenir financièrement si nécessaire Kloeckner Metals France Holding et ses filiales directes et indirectes (dont AT2T SAS) de façon à ce qu'elles puissent assurer le règlement de leurs passifs exigibles pendant une durée d'un an à compter de la date de cette lettre et ensuite dans un avenir prévisible.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la RECO n° 2013-02 relative au traitement dans les comptes individuels des provisions pour l'indemnité de départ à la retraite, la société a choisi de reconnaître en résultat les écarts actuariels et d'appliquer la méthode dite "2" de la recommandation. Le choix de cette méthode permet de conserver une compatibilité des comptes par rapport à l'exercice précédent pour lequel la même méthode d'évaluation avait été retenue.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Le Coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déductions des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 2 à 20 ans
- * Installations techniques : 2 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La société comptabilise une provision pour dépréciation des marchandises dès lors que la valeur de réalisation nette est inférieure à la valeur brute des stocks. Ainsi deux types de provisions sont calculés :

-Une provision pour obsolescence : la dépréciation des produits obsolètes ou endommagés identifiés dans les entrepôts est déterminée par référence à prix probable de réalisation.

-Une provision pour marge négative : la dépréciation est calculée à partir des prix de vente futurs estimés sur la base des informations existantes à la date de clôture.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

-Pensions et retraites :

Les engagements en matière de départ en retraite (indemnités de fin de carrière et retraite complémentaire) sont comptabilisés sous forme de provision. Ils sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations sont traités comme des gains et pertes actuariels, ils sont enregistrés en résultat de l'exercice de leur constatation.

Cette méthode est maintenue pour l'exercice 2020, conformément à la méthode dite "2" de la RECO n° 2013-02 de l'ANC relative à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Les principales hypothèses actuarielles propres aux engagements de retraite :

Taux d'inflation : 1.75%

Taux d'actualisation : 0.80%

Progression future des salaires : 1.75%

Table de Mortalité : INSEE 2012-14

Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres/ 64 ans pour les cadres

Conditions de départ : Départ volontaire

Taux de charges sociales : 40.79%

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

NEANT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	47 259			47 259
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	303 080			303 080
- Terrains	91 469			91 469
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	290 062			290 062
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 861 228			1 861 228
- Installations générales, agencements aménagement divers	150 363			150 363
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 244			87 244
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		255 000		255 000
Immobilisations corporelles	2 912 156	255 000		3 167 156
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 187			3 187
- Prêts et autres immobilisations financières	1 587			1 587
Immobilisations financières	4 774			4 774
ACTIF IMMOBILISE	3 220 010	255 000		3 475 010

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	255 821			255 821
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	275 493	4 359		279 852
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 834 657	23 505		1 858 162
- Installations générales, agencements aménagements divers	112 177	13 825		126 002
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 244			87 244
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 741 361	41 689		2 783 050
ACTIF IMMOBILISE	2 997 182	41 689		3 038 871

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 157 220 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 587		1 587
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 249 330	8 249 330	
Autres	900 278	900 278	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 026	6 026	
Total	9 157 220	9 155 633	1 587

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	254 641
Etat - produits à recevoir	39 467
Total	294 108

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 44 829 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Marge négative	
Obsolescence	44 828

TOTAL	44 828
--------------	---------------

Les créances dépréciées à hauteur de 428 K€ se rapportent à des clients pour lesquels une procédure est engagée ou qui présentent une forte antériorité.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 109 760,00 euros décomposé en 65 280 titres d'une valeur nominale de 17,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-3 115 592
Résultat de l'exercice précédent	83 207
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-3 032 384
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-3 032 384
Total des affectations	-3 032 384

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	1 109 760				1 109 760
Primes d'émission	4 654 064				4 654 064
Réserve légale	51 000				51 000
Report à Nouveau	-3 115 592	83 207			-3 032 384
Résultat de l'exercice	83 207	-83 207	426 983		426 983
Provisions réglementées	785 741		666		786 407
Total Capitaux Propres	3 568 180		427 649		3 995 830

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	785 741	666		786 407
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	785 741	666		786 407

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	666

Echéances de la provision PHP :

2020 : 28 199 €
 2021 : 11 522 €
 2022 : 5 463 €
 2023 : 456 754 €
 2024 : 283 803 €
 2025 : 666 €

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	19 264	38 613	16 615		41 262
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	80 000	36 619			116 619
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	99 264	75 232	16 615		157 881

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	36 619	16 615
Financières		
Exceptionnelles		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 952 795 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 195 533	4 195 533		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 893 492	3 893 492		
Dettes fiscales et sociales	752 979	752 979		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	110 791	110 791		
Produits constatés d'avance				
Total	8 952 795	8 952 795		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 4 195 533

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	249 917
Associés intérêts courus à payer	7 723
Dettes provis. pr congés à payer	94 018
Personnel - autres charges à payer	13 589
Charges sociales s/congés à payer	39 488
Charges sociales - charges à payer	23 149
Prov charges sociales/prime à payer	39 391
Etat - autres charges à payer	38 008
Clients - RRR à accorder	23 040
Total	528 323

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2019
France	36 525 212
Export	53 118
TOTAL	36 578 330

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 29 550 euros

Honoraire des autres services : 1 500 euros

Eléments imputables à un autre exercice

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres Intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	46 055	42 480
Différences négatives de change		31
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	46 055	42 511
Résultat financier	-46 055	-42 511

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Provisions réglementées sur stocks	666	
TOTAL	666	

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 28%, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 200 504 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant

Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	786 407
Liés aux plus-values à réintégrer	

Liés à d'autres éléments

A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	786 407
--	----------------

Allègements de la dette future d'impôt

Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	70 320

Liés à d'autres éléments

B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	70 320
---	---------------

C. Déficits reportables	
--------------------------------	--

D. Moins-values à long terme	
-------------------------------------	--

Montant de la dette future d'impôt	200 504
---	----------------

(A - B - C - D) * 28 %

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 31/12/2006, la société A T 2 T est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Kloeckner Metals France Holding SAS.

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI. Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe Kloeckner Metals France Holding SAS sont réglées par une convention signée le 1 Janvier 2006, qui a été renouvelée par tacite reconduction.

Le principe général retenu dans cette convention peut être résumé comme suit :

. Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.

. Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 32,08 personnes.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres		6
Agents de maîtrise et techniciens		4
Employés		3
Ouvriers		20
Total		33

Evènements postérieurs à la clôture

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de COVID-19 début 2020 ont affecté l'environnement économique mondial. Le 16 mars 2020, le gouvernement français a ainsi édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours.

Les états financiers de la Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la Société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. Il est en effet trop tôt pour déterminer l'ensemble des impacts de l'épidémie de Covid-19 sur les résultats de la Société.

A la date d'arrêt des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Conformément à l'article R-123-198-1 du Code de Commerce, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : KLOCKNER & CO SE

Forme : SE

SIREN :

Au capital de : 249 375 000 euros

Adresse du siège social :

AM SILBERPALAIS 1 47057 DUISBURG

ALLEMAGNE

<http://www.kloeckner.com/en/investors.html>

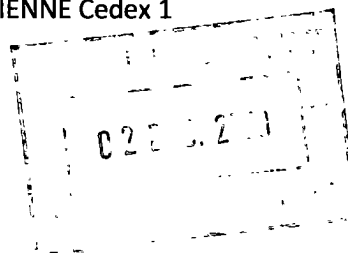


AT2T

Direction Générale
Les Rouardes
42320 La Grand Croix

Tél.: 04 77 29 20 50
Fax: 04 77 31 91 41
www.at2t.fr

Greffé du Tribunal de Commerce
Palais de Justice
36 rue de la Résistance
CS 50228
42026 SAINT-ETIENNE Cedex 1



Objet : Dépôt des comptes annuels 2019

Messieurs,

Nous vous prions de trouver sous ce pli, pour dépôt auprès du Greffe du de votre Tribunal :

- Un original signé du PV d'approbation des comptes contenant affectation du résultat ;
- Les comptes annuels 2019 et leurs annexes ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ;
- Un chèque de 45,80 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Nous vous remercions d'adresser toute correspondance relative à ce dossier à l'adresse suivante:

AT2T chez KloECKner Metals France (M. CALAIS)
173/179 Boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

François CALAIS
Responsable Juridique
Tél : 01.48.39.74.24
Email : francois.calais@kloECKner.com

